

fussent coupés, l'enfant se rétablit parfaitement, en bien peu de temps, et n'en ressentit aucune infirmité. Aujourd'hui même, le père et la mère viennent s'acquitter de leur promesse envers la grande Thaumaturge du Canada, en faisant la sainte communion. Ils avaient amené avec eux leur petit garçon, qui paraissait tout joyeux d'avoir obtenu une si prompte guérison.

Le 18 novembre, une jeune fille de St-Lazare, Dlle Arth. L., avait une si grande douleur dans une jambe qu'elle était tout à fait incapable de marcher et souffrait horriblement le jour et la nuit. C'est alors qu'elle eut recours à l'intercession de la Bonne Mère sainte Anne et lui promit qu'elle viendrait en pèlerinage dans sa chapelle des Montagnes, aussitôt qu'elle serait guérie. Aujourd'hui, elle vient accomplir son vœu, en communiant dans la chapelle, et remercier sa généreuse libératrice.

En l'année 1891, on vit un plus grand nombre de pèlerins que les années passées, puisqu'il en vint près de 4,500.

La veille de la fête de sainte Anne, un pèlerin de Ste-Claire arriva pour accomplir un vœu qu'il avait fait à sainte Anne. Depuis neuf mois, un père de famille, T. F., avait une petite fille, âgée de 9 ans, qui souffrait horriblement d'un mal d'yeux. Depuis longtemps le médecin la soignait sans aucun succès. Le père, voyant que les secours de l'art étaient inutiles, s'adressa avec confiance à la Bonne sainte Anne et promit de venir le 26 juillet, fête de sainte Anne, avec sa petite fille et un autre petit garçon atteint lui aussi du même mal depuis trois semaines, s'il obtenait leur guérison. Au bout de trois à quatre jours, les enfants étaient complètement guéris. Aujourd'hui, le père et les deux enfants viennent en pèlerinage accomplir leur vœu, et